

FICHE SIGNALÉTIQUE DE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

PARTIE I *Connaissance du produit et que dois-je savoir en cas d'urgence?*

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

<u>NOM DU PRODUIT:</u>	EAU DÉMINÉRALISÉE
<u>ÉQUIVALENT:</u>	CH 670/ CH 671 Eau déminéralisée
<u>NOM DU MANUFACTURIER:</u>	AMEREX CORPORATION
<u>ADRESSE:</u>	BOÎTE POSTALE 81 Trussville, AL 35173-0081
<u>TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE</u>	1-800-424-9300 (CHEMTREC)
<u>TÉLÉPHONE (Bureau):</u>	(205) 655-3271
<u>DATE DE FABRICATION</u>	8 août 2006
<u>DATE DE RÉVISION</u>	Janvier 2012

2. COMPOSITION ET INFORMATION DES INGRÉDIENTS

Eau déminéralisée CAS # 7732-18-5

Selon la Norme OSHA sur les communication des risques (29 CFR 1910.1200) un mélange chimique est considéré dangereux lorsqu'il contient 1.0% ou plus de matières dangereuses, ou plus de 0.1% de matières cancérogènes. Puisque ce produit n'excède pas le taux de matières dangereuses, une fiche signalétique n'est pas exigée.

Toutefois, dans l'intérêt de mesures de sécurité, les précautions suivantes sont recommandées:

PRÉCAUTIONS/INFORMATIONS GÉNÉRALES

Protection générale: Non requise

Ventilation: Générale

Port de gants: Oui

Sarrau (couvre vêtement): Oui

Protection des yeux: Oui – Prévoir un bain pour les yeux et une douche de sécurité

NE PAS SIPHONNER .

Des précautions normales pour le travail en laboratoire sont recommandées.

Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Rincez abondamment à l'eau toute région mise en contact avec le produit. Ne pas absorber.

Disposition du produit: En conformité avec les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

L'information publiée dans cette fiche signalétique provient d'expériences et d'informations présentées dans diverses publications spécialisées. Cette information devrait servir de référence et devrait être combinée à d'autres informations reconnues par l'utilisateur dans ses connaissances générales sur l'utilisation du produit.